

NOTRE COMITE

Depuis sa création en 1972, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'autorité mondiale qui définit l'agenda environnemental, promeut la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et fait autorité en tant que défenseur de l'environnement mondial.

La mission du PNUE est de fournir un leadership et d'encourager le partenariat dans la protection de l'environnement en inspirant, informant et permettant aux nations et aux peuples d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

Le PNUE s'efforce d'apporter des changements transformationnels pour les personnes et la nature en s'attaquant aux causes profondes des trois crises planétaires que sont le changement climatique, la perte de la nature et de la biodiversité, et la pollution et les déchets. Le PNUE utilise sept sous-programmes d'action interdépendants : action pour le climat, action pour la gestion des produits chimiques et contre les pollutions, action pour la nature, Politique scientifique, gouvernance environnementale, transformations financières et économiques et transformations numériques.

Grâce à ses campagnes, notamment la Journée mondiale de l'environnement, le PNUE sensibilise le public et plaide pour une action environnementale efficace.

Le PNUE, dont le siège se trouve à Nairobi, au Kenya, travaille par l'intermédiaire de ses divisions ainsi que de ses bureaux régionaux, de liaison et détachés et d'un réseau croissant de centres d'excellence collaborateurs.

Le PNUE travaille en étroite collaboration avec ses 193 États membres et des représentants de la société civile, des entreprises et d'autres grands groupes et parties prenantes pour relever les défis environnementaux par le biais de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, l'organe décisionnel le plus élevé au monde en matière d'environnement.

L'organisation héberge les secrétariats de nombreux accords multilatéraux sur l'environnement et organismes de recherche essentiels.

La directrice exécutive et l'équipe de direction dirigent la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme (SMT) du PNUE. La SMT, d'une durée de quatre ans, définit le rôle du PNUE dans la réalisation des promesses du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), ainsi que de son document final, "L'avenir que nous voulons".

Le PNUE aide les États membres à faire en sorte que la durabilité environnementale soit prise en compte dans la planification du développement et des investissements et fournit aux pays les outils et les technologies nécessaires pour protéger et restaurer l'environnement. Son travail est rendu possible par des partenaires qui financent et défendent la mission. Le PNUE dépend des contributions volontaires pour 95 % de ses revenus.